



Modalités du concours

Cette année 2021, le Réseau Alien Corse (RAC) organise son 1^{er} concours photo sur le thème des espèces exotiques marines (ou « alien »). Le but de ce concours est simple : joindre l'utile à l'agréable ! S'amuser et préserver l'environnement par la même occasion !

Tentez de photographier une espèce exotique marine (voir quelques exemples ci-après).

- Vous aurez peut-être la chance de remporter un bon d'achat de 700 €, un superbe appareil photo sous-marin ou un stage d'initiation à la plongée !
- Le côté utile ? Chaque photo d'alien sera intégrée à notre base de données permettant aux scientifiques insulaires de suivre la présence de l'espèce autour de la Corse.

Règlement

Ce concours est entièrement gratuit et ouvert à tous : amateur ou professionnel !

Les mineurs souhaitant participer au concours doivent cependant avoir l'autorisation écrite de la personne détenant l'autorité parentale. Lors de la soumission d'une photo par un candidat mineur, cet accord sera considéré comme acquis mais pourra être demandé à tout moment.

Toute participation implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Le RAC se réserve le droit de rejeter une inscription si celle-ci ne respecte pas le présent règlement ou si l'œuvre est inconvenante ou enfreint les droits de tierces personnes.

Inscriptions : Le processus d'inscription est uniquement réalisable en remplissant un formulaire en ligne ([Formulaire d'inscription \(google.com\)](#)) durant toute la durée du concours (toute candidature reçue par un autre moyen sera refusée par le RAC). Les informations nécessaires à l'inscription sont vos données personnelles (nom, prénoms, date de naissance), vos coordonnées (numéro de téléphone ou adresse mail pour vous contacter en cas de gain), la catégorie dans laquelle vous concourez (« Plongeur confirmé », « Grand public » ou « Jeune -18 ans »), les informations relatives à la photographie (date et lieu de prise de vue – idéalement avec coordonnées GPS, sinon lieu précis, éventuellement profondeur), et toutes informations complémentaires que vous jugeriez utiles. L'inscription des candidats ne peut se faire que dans une seule catégorie. La catégorie « Jeune -18 ans » est réservée aux participants mineurs. La catégorie « Plongeur confirmé » est réservée aux plongeurs ayant au minimum un niveau 3 de plongée ou équivalent (un justificatif est obligatoire pour concourir dans cette catégorie). Les photos doivent être au format .tif, .jpeg, .jpg, .raw ou .png et ne doivent pas dépasser 1 gigaoctet (Go). Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} Avril au 30 Septembre 2021.

Ce qui est refusé :

Seules les photos d'espèces exotiques marines photographiées autour de la Corse sont acceptées, celles suspectées de provenir d'autres régions pourront être refusées. Les photos en noir et blanc seront également refusées.

Droits d'auteurs et reproduction : Les photos utilisées doivent être des œuvres originales dont les participants déclarent et garantissent être les auteurs et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public, des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication du RAC et sur les différentes plateformes de réseaux sociaux. Les participants déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires de biens visibles sur les photos. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

Données personnelles : Aucune donnée personnelle ne pourra être transmise à un tiers et l'organisation à l'obligation de supprimer, après le concours, la totalité des informations personnelles recueillies (en dehors des photos, noms et prénoms de l'auteur pour des raisons de droit d'auteur).

Responsabilité : Le RAC décline toute responsabilité pour le contenu des œuvres présentées. Seul le participant peut être tenu responsable des infractions éventuelles aux droits de tierces personnes. En aucun cas, le RAC ne pourra être tenu pour responsable des préjudices directs ou indirects susceptibles de découler de la participation au présent concours ni tenu de verser une quelconque indemnisation financière. Si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le RAC reporte, annule ou interromp une partie ou l'entièreté du projet, il ne pourra nullement en être tenu pour responsable. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème, lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature. En cas de force majeure, le RAC se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Participation

Comité de sélection : Le jury, présidé par Georges Antoni, personnalité reconnue de la photographie sous-marine en Corse, est également composé de membres de la communauté scientifique (Université de Corse), de l'Office de l'Environnement de Corse (OEC), de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM Corse) et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE U Marinu). Les photos seront soumises de manière anonyme aux membres du jury.

Critères de sélection : La liste d'espèces ci-jointe est indicative. Il vous est possible de photographier d'autres aliens. Des points « bonus » seront attribués aux espèces qui n'ont encore jamais été photographiées en Corse et à celles absentes de la liste suivante, ainsi qu'aux espèces mobiles et/ou difficiles à observer (espèces cryptiques, nocturnes, etc.). La rareté de la signalisation (photo nocturne, nouveau site d'observation) seront également prises en considération, l'enjeu étant de fournir des données nouvelles sur la distribution des espèces exotiques marines en Corse).

Dotations

A l'issue des délibérations, le jury attribuera :

- un bon d'achat d'une valeur de 700€ (pour l'acquisition de matériel photographique ou de plongée) au gagnant de la catégorie « Plongeur confirmé ». Le candidat décrochant la 2ème place de cette catégorie remportera les livres Corse entre ciel et mer & Poissons et crustacés de Corse, écrits par G. Antoni.
- un appareil photo sous-marin au gagnant de la catégorie « Grand public ». Le candidat décrochant la 2ème place de cette catégorie remportera le Guide des organismes marins de P. Gouletquer.
- Pour la catégorie « Jeune -18 ans », le prix du meilleur jeune photographe sera attribué sur la base du nombre de votes recueillis pour son cliché sur la page Facebook du RAC. Le gagnant se verra délivrer un stage d'initiation à la plongée, dans le club de Corse de son choix. Le candidat décrochant la 2ème place de cette catégorie remportera le livre Rivages de Méditerranée de V. Lamare, A.-P. Sittler, G. Rochefort et V. Maran.

Les gagnants seront contactés individuellement et les résultats annoncés le 30 Septembre 2021 sur la page Facebook du RAC. Les photos primées seront publiées sur la page du Réseau Alien Corse et les différentes plateformes de réseaux sociaux du RAC.

Alors à vos marques, prêt... photographiez !

Liste des espèces par nombre de signalisation

Caulerpa cylindracea (141)



Percnon gibbesi (53)

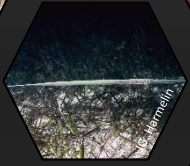


Asparagopsis taxiformis (47)



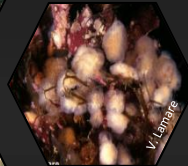
Womersleyella setacea (1)

Fistularia commersonii (33)



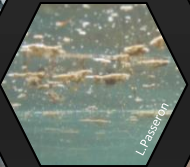
Siganus rivulatus (1)

Callinectes sapidus (31)



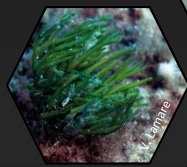
Aplidium pallidum (1)

Ostreopsis ovata (20)



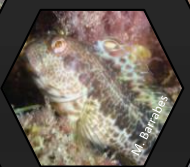
Crassostrea gigas (1)

Codium fragile (14)



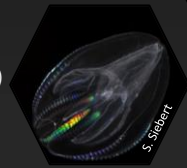
Pisodonophis semicinctus (1)

Parablennius pilicornis (11)



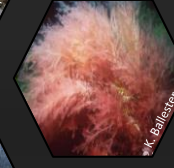
Caulerpa taxifolia (0)

Mnemiopsis leidyi (5)



Lagocephalus scleratus (0)

Microcosmus squamiger (4)



Lophocladia lallemendii (0)

Asparagopsis armata (4)



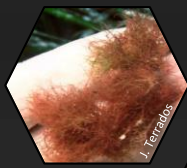
Pinctada imbricata radiata (0)

Styela plicata (4)



Pterois miles (0)

Acrothamnion preissii (3)



Sargassum muticum (0)

Bugula neritina (1)



Siganus luridus (0)

Synanceia verrucosa (0)